

Titulaire : Société Dôme Solar – 5 Rue Albert Einstein - 44340 BOUGUENAI

Ce document est la synthèse du Pass'Innovation n° 2013-219. Il donne à son titulaire une appréciation de son procédé et du chemin lui restant à parcourir pour passer de l'innovation à la mise sur le marché à grande échelle. Il fournit aux divers intervenants de l'acte de construire une opinion autorisée sur le comportement prévisible des ouvrages réalisés à l'aide des produits et procédés concernés, de manière à permettre à ces intervenants de prendre leurs décisions et leurs responsabilités en pleine connaissance de cause. Le Pass'Innovation complet peut être demandé au titulaire.

1. DESCRIPTION SOMMAIRE DU PROCÉDE⁽¹⁾

1.1 Description succincte

Le procédé « ROOF-SOLAR BITUME » permet une mise en œuvre photovoltaïque en mode paysage, constitué de modules : Sillia énergie « 60PXXX où XXX puissance comprise entre 220 et 250 W par pas de 5 Wc », SolarWorld « Sunmodule SW XXX où XXX puissance comprise entre 225 et 250 W par pas de 5 Wc », Sunpower « SPR-E20 de puissance 327 Wc et 335 Wc, SPR-X21 de puissance 345 Wc », Yingli Solar « Poly YL-XXXP-29b où XXX puissance comprise entre 230 et 265 W par pas de 5 Wc » et Trina Solar « TSM-XXXPC05A de puissance comprise entre 230 et 275 W par pas de 5 Wc ». Sur toiture-terrace avec les systèmes d'étanchéité DANOSA ou MEPLE. Le système est constitué de rails filants soudés sur les revêtements d'étanchéité, au moyen de bandes de maintien de même nature que les feuilles bitumineuses. Les modules sont maintenus par des pattes-étriers, insérées et clipées dans les rails sur leurs grands côtés.

1.2 Domaine d'emploi prévu

Utilisation sur bâtiments tertiaires et résidentiels en partie courante de toiture, en France européenne, sauf en climat de montagne caractérisé par une altitude supérieure à 900 m, uniquement au-dessus de locaux à faible ou moyenne hygrométrie, en atmosphères rurale non polluée, urbaine ou industrielle normale, marine à une distance supérieure à 10 km du bord de mer.

- Suivant l'emploi du revêtement :
 - sur éléments porteurs maçonnés conformes à la norme NF P 10-203 (référence DTU 20.12) ;
 - sur dalles de béton cellulaire autoclavé armé conforme à un Avis Technique ;
 - sur tôles d'acier nervuré exclusivement sur tôles PML 42 SE et PML 56 SE fournies par JORIS IDE conformes à la norme NF DTU 43.3.
- Sur supports isolés ou non isolés avec panneaux isolants de classe C minimum selon le Guide UEAtc, bénéficiant d'un Document Technique d'Application, compatibles avec les charges descendantes normale du procédé.
- Pour des charges ascendantes normales admissibles de 685 Pa pour les modules Yingli Solar, SolarWorld, Sunpower et Trina Solar, et 1200 Pa pour les modules Sillia. La charge descendante normale admissible est de 1200 Pa au maximum.
- Pour des pentes minimales conformes aux Documents Techniques d'Application de la société DANOSA et MEPLE, pentes maximales $\leq 5\%$.

⁽¹⁾ La description complète de la technique est donnée dans le dossier déposé au CSTB par le demandeur et enregistré sous le numéro Pass'Innovation 2013-219.

2. CONCLUSION

Compte-tenu de l'analyse développée au paragraphe 3 du document Pass'Innovation n° **2013-219** et sous réserve du respect des recommandations qui s'y trouvent, on peut considérer que le risque lié à l'emploi du procédé pour le domaine d'emploi prévu est très limité (Pass'Innovation « vert »).

3. DUREE DE VALIDITE

Le PASS'INNOVATION numéro de référence **2013-219** est valable jusqu'au **03/09/2015**. Cette période pourra être mise à profit pour constituer les éléments manquants pour aboutir à un Avis Technique.